

Aménagements Durables

en milieu rural



Redynamiser le centre-bourg



Valoriser le patrimoine



Respecter l'environnement



Valoriser l'économie locale



Participation citoyenne



Développer les énergies renouvelables



Mutualiser des équipements

Opérations exemplaires en région Centre-Val de Loire

Réhabilitation d'un ancien corps de ferme



Aménagement paysager autour d'un verger communal



Aménagement des espaces publics et du centre-bourg



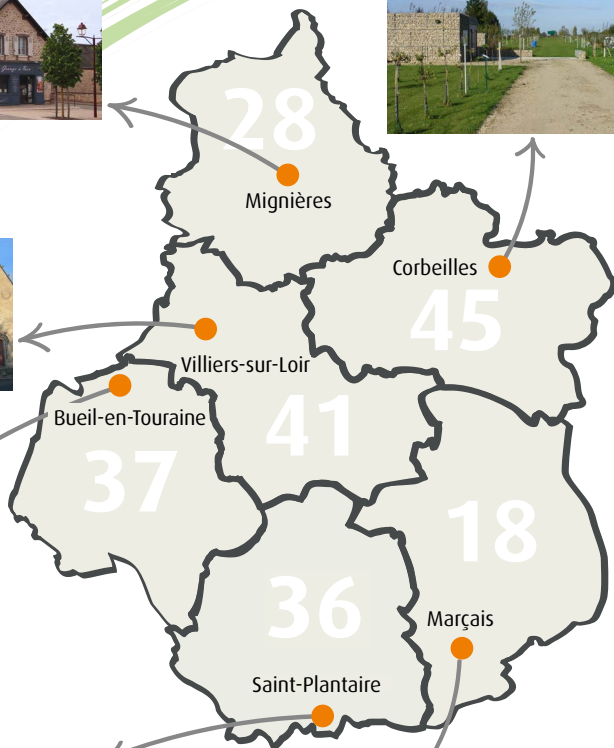
« La maison du Charron »
habitat individuel et local artisanal



Mise en place d'un réseau de chaleur



Construction d'une crèche et mutualisation d'espaces fonctionnels



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL DE LOIRE

DREAL Centre-Val de Loire

Marçais (18) – 285 habitants

Construction d'une crèche/ halte-garderie, et développement des énergies renouvelables

Mutualiser des espaces fonctionnels et des services

Marçais est une commune bocagère qui a su préserver son identité paysagère tout en valorisant les ressources locales très diversifiées sur son territoire. La préservation des terres agricoles, la croissance des énergies renouvelables, le développement de la petite enfance sont des priorités de la collectivité.

Développer une politique d'aménagement et de gestion durable des équipements communaux : amélioration thermique et mise en accessibilité des bâtiments existants.

Maintenir des services à la population en construisant un bâtiment accueillant une crèche/halte-garderie, avec un souci d'économie de la fonctionnalité (cantine commune avec l'école).

Développer les énergies renouvelables à travers un réseau de chaleur, la construction d'un bâtiment à énergie positive (BPOS) et la production d'électricité grâce aux panneaux solaires.

Caractéristiques du projet :

- réseau de chaleur qui alimente la crèche, les écoles, la mairie, cinq logements communaux et la salle des fêtes ;
- chaudière à plaquettes alimentée par du bois déchiqueté provenant des haies gérées localement ;
- construction bois pour la charpente et l'ossature des façades périphériques (séquestration de carbone) ;
- isolation par l'extérieur et ventilation double flux pour limiter les ponts thermiques, l'étanchéité à l'air et les déperditions thermiques ;
- 44 m² de panneaux photovoltaïques sur la toiture permettant de revendre de l'électricité.



Mignières (28) – 1 055 habitants

Réhabilitation d'un ancien corps de ferme

Redynamiser son centre-bourg

En 1989, la commune de Mignières comptait 641 habitants. Elle accueillait une école maternelle/élémentaire et un lycée agricole privé, mais ne comptait ni commerces ni services. La perspective de décroissance démographique impliquait des fermetures de classes scolaires. La population communale est passée à 1055 habitants au 1^{er} janvier 2017 : cette attractivité s'explique en partie grâce à ce projet lancé en 2011.

Créer, à partir de la reconversion d'un ancien corps de ferme un véritable esprit de village pour redynamiser la commune ; créer du lien social en proposant une centralité de services et de commerces.

Densifier le centre-bourg et permettre des proximités et des perméabilités entre le nouveau centre et des lotissements existants et à venir (modification du PLU).

Créer un effet d'entraînement en urbanisant par la suite un terrain d'environ 3 000 m² à proximité de la mairie pour accueillir des logements adaptés aux personnes âgées et des logements locatifs sociaux.

Caractéristiques du projet :

- création d'un pôle en plein centre bourg de 3 600 m² de surface bâtie sur un terrain de 10 000 m² ;

- regroupement des services : mairie, écoles maternelle et primaire, restaurant scolaire, bibliothèque, ateliers municipaux, salles associatives, siège de la Communauté de communes, salle des fêtes, garderie, maison des assistantes maternelles – et des commerces (salon de coiffure, boulangerie, auto-école et à venir : une fleuriste et un bar restaurant) ;

- mise en valeur du patrimoine de la commune.





Saint-Plantaire (36) – 600 habitants

Mise en place d'un réseau de chaleur

Valoriser les ressources locales pour la production d'énergie via un réseau de chaleur

La commune de Saint-Plantaire implantée dans le Boischaud Sud se caractérise par un paysage vallonné et un maillage bocager important. Un audit énergétique des bâtiments communaux a conduit à des travaux d'isolation et a permis de proposer un dispositif de chauffage Biomasse basé sur les ressources de haies bocagères.

Installer une **chaufferie biomasse** (bois déchiqueté) alimentant un réseau de chaleur pour chauffer les bâtiments communaux, les habitations et les commerces.

Développer une **économie circulaire locale** qui profite à l'ensemble des acteurs du territoire (producteurs et consommateurs).

Caractéristiques du projet :

- mobilisation des entreprises locales : bois déchiqueté acheté auprès de la SCIC Berry Énergies Bocage ;
- chaudière Biomasse de 300 kWh* et chaudière gaz en appoint secours ;
- consommation annuelle de bois estimée à 560 MWh*, soit environ 600 MAP (M3 Apparent Plaquettes) ;
- réseau de chaleur desservant 25 points de livraisons ;
- projet collaboratif soutenu et géré en régie par la collectivité, les propriétaires privés et les riverains du réseau ;
- participation citoyenne forte ;
- projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur toitures dans la continuité du développement des énergies renouvelables sur le territoire.

*kWh : kilowatt-heure

*MWh : megawatt-heure



Réalisation : COMBIOSOL - Linéaire : 970 m - Année : 2012-2016

Coût : 452 000 € HT - dont 132 000 € HT financés par l'Ademe et la Région Centre-Val de Loire



Bueil-en-Touraine (37) – 320 habitants

« La maison du Charron »

Habitat individuel et local artisanal

Valoriser son patrimoine en utilisant les matériaux biosourcés

« La maison du Charron » a été acquise par la commune en 2013. Cet édifice construit au tournant des XVe et XVIe siècles, remanié au XIXe siècle, conserve des éléments patrimoniaux remarquables.

Réhabiliter un élément patrimonial laissé à l'état d'abandon afin d'y aménager au rez-de-chaussée un atelier destiné à un artisan (relieur, installé en 2018) et un logement locatif à l'étage.

Revitaliser le centre-bourg à travers des aménagements durables en s'appuyant sur la vie associative et sur les producteurs et artisans locaux : aménagement d'une première tranche «cœur de village» devant la collégiale, construction d'une halle, de deux logements locatifs sociaux adaptés aux personnes à mobilité réduite et utilisant des matériaux bioclimatiques (isolation en paille), projet d'une épicerie coopérative de Bueil-Villebourg, et projet de réhabilitation d'un autre bâtiment sur la place centrale pour y accueillir un nouvel artisan et son logement.

Caractéristiques du projet :

- création d'espaces adaptés aux nouveaux usages ;
- création de deux emplois ;
- mise en valeur du caractère patrimonial : reprise de la charpente et de la couverture, réfection des enduits, des ouvrages en pierres de taille, des sculptures et des menuiseries ;
- rénovation énergétique grâce aux matériaux biosourcés et aux techniques et matériaux traditionnels : isolation des combles en laine de bois, enduit chaux-chanvre sur les murs, murs en moellons et pierre de taille à forte inertie, utilisation du liège pour l'isolation du plancher sur terre-plein, isolation des jouées de lucarnes. La tour d'escalier qui constitue un espace tampon entre l'extérieur et l'intérieur n'a pas été isolée.
- matériaux traditionnels et locaux : limitation de l'empreinte écologique de la rénovation.



Réalisation : PEREIRA ARCHITECTES Studio Lucie FREVAL

Surface : 125 m² - Année : 2017 - Coût : 362 000 € TTC dont 206 000 € d'aides et de dons.

Villiers-sur-Loir (41) – 1 246 habitants

Aménagement des espaces publics et du centre-bourg

Revitaliser son centre-bourg

Cette commune du Vendômois est inscrite en pied de coteau et ouverte sur les boucles du Loir. Elle accueille de nombreux commerces : boucherie, boulangerie, épicerie, bar, restaurant et station-service, et présente un fort caractère routier (routes et parkings).

Renforcer l'attractivité des commerces et la convivialité des espaces publics pour accueillir des événements ponctuels (marché, cérémonies, événements associatifs).

Améliorer la circulation piétonne, et valoriser le patrimoine local.

Caractéristiques du projet :

- démarche participative : réunions publiques avec commerçants et habitants ;
- effacement du caractère routier : révision du sens de circulation, du stationnement, effacement des trottoirs et réduction de l'emprise des voies ;
- valorisation et création de liaisons douces (« rue jardin » entre le bourg et le plan d'eau) ;
- valorisation du paysage urbain : à travers les matériaux (bâti ancien, puits, murets, portails...) et les végétaux (végétalisation le long des façades) ;
- limitation de l'imperméabilisation des sols et création d'une noue ;
- aménagement qualitatif des espaces publics : le jardin des cèdres, l'allée du Château de la Vallée, la place Fortier, le parvis de l'église et le parvis de la mairie ;
- réalisation d'une aire de jeux « City-Parc » près de la maison des associations ;
- illumination des bâtiments : sobre, peu consommatrice et adaptée aux usages.



Corbeilles en Gâtinais (45) – 1 500 habitants

Aménagement paysager autour d'un verger communal

Créer un verger communal conservatoire et pédagogique accessible à tous publics

Le verger communal se situe sur le lieu dit « de la Motte » et comporte aujourd'hui plus de 240 arbres fruitiers (essentiellement des pommiers et poiriers de variété locale). Il a vocation à accueillir des journées portes ouvertes à thème ainsi que des visites d'écoliers.

Créer un lieu de rencontre à partir d'une parcelle plantée de jeunes pommiers, géré par l'association « Les croqueurs de pommes ».

Planter un « abri de jardin », modulable, ouvert sur le verger intégrant un espace de stockage et permettant l'accueil du public et de manifestations.

Caractéristiques du projet :

- préservation d'un site écologiquement riche (bords du Maurepas, haies naturelles) ;
- gestion différenciée : tonte, fauche pour les espaces enherbés du verger ;
- prairies fleuries mellifères pour la pollinisation des arbres fruitiers ;
- structure légère en bois de 20 m², adossée à des murs de gabions avec débord de toit pour une surface abritée supplémentaire ;
- structure en bois, panneaux à lamelles minces, longues et orientées (type OSB) à l'intérieur et bardage en bois de mélèze à l'extérieur ;
- toiture végétalisée (graminées et plantes de type succulentes, adaptées au climat et sans entretien) associée à un système d'étanchéité et de drainage ;
- toilettes sèches ;
- financement «1 % paysage et développement» de l'A 19.



Pour en savoir plus :

- Les politiques pour la ville durable sur le site de la DREAL Centre-Val de Loire : www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr
rubrique **Aménagement durable** > **Urbanisme durable**
- Trouver d'autres exemples d'aménagements durables sur l'observatoire du CAUE : www.caue-observatoire.fr

Vos contacts :

Les correspondants éco-quartiers des Directions Départementales des Territoires (DDT)

DDT 18 : ddt@cher.gouv.fr - 02 34 34 61 00

DDT 28 : ddt@eure-et-loir.gouv.fr - 02 37 20 40 60

DDT 36 : ddt@indre.gouv.fr - 02 54 53 20 36

DDT 37 : ddt@indre-et-loire.gouv.fr - 02 47 70 80 90

DDT 41 : ddt@loir-et-cher.gouv.fr - 02 54 55 75 08

DDT 45 : ddt@loiret.gouv.fr - 02 38 52 46 46

Direction régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement du Centre-Val de Loire

5, avenue Buffon
CS 96407

45064 ORLÉANS Cedex 2

Tél. : 33 (0)2 36 17 41 41

Fax : 33 (0)2 36 17 41 01

www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

CENTRE-VAL DE LOIRE